

# Déclaration d'orientation

CA de ligue du 18 mars 2019

P-Ed. DESPIERRES, Président

Chers amis,

Depuis quelques années, lors du conseil d'administration suivant toute assemblée générale annuelle, l'usage veut que vous soyez tous destinataires d'une déclaration d'orientation de la part du président de ligue, déclaration venant le plus souvent confirmer et conforter les décisions proposées et votées lors de vos assemblées générales.

Tout d'abord, permettez-moi de souhaiter la bienvenue à nos deux nouveaux élus le 16 février dernier, à savoir :

- Jean-Michel DEPONDT de la SN Sète,
- Gilles VERILLAUD du Gruissan YC.

Recevez nos plus vives félicitations pour votre brillante élection, persuadés que nous sommes tous de votre engagement et de la mise à disposition de vos compétences respectives au bénéfice du plus grand nombre. En accompagnant et en intégrant nos équipes, vous viendrez renforcer le nombre de nos bénévoles élus et non élus qui travaillent chaque jour au développement régional de notre sport.

Au travers du rapport moral présenté et voté à l'unanimité des membres présents et/ou représentés lors de l'assemblée générale du 16 février dernier à Port Camargue, c'est la prise en compte de la confirmation de deux commissions essentielles qui a été actée. Le développement et le sportif constitueront par conséquent les deux grands axes de toutes nos actions pour les semaines, et les mois à venir.

Cette volonté d'une identité forte sur ces deux axes prioritaires viendra afficher à tous niveaux les nécessités que nous imposent les évolutions indispensables des modèles économiques dans lesquels nous devons demeurer les acteurs essentiels tant en interne qu'en complémentarité du travail que chacun se fera un devoir de réaliser dans le cadre de nos relations institutionnelles régionales.

Aujourd'hui, le secteur sportif et sa valorisation demeurent la pierre angulaire de notre fédération et, qu'il s'agisse de la voile légère et de l'important secteur que représente la voile habitable chez nos licenciés, personne ne doit rester sur le bord de la plage à regarder ce qui se passe au-devant de lui. La prise en compte d'actions visant à développer le sport pour tous dans les clubs constituera la priorité permettant aux responsables que vous êtes de valoriser l'accès à une pratique plus élaborée.

Aujourd'hui aussi, le secteur développement devient celui par lequel toutes nos structures sans exception doivent se remettre en cause pour survivre dans un monde économique qu'elles se doivent de construire elles-mêmes et de maîtriser sur un modèle économique dont elles ont à garder l'initiative et l'originalité. Se garantir ces initiatives et se donner les moyens de les faire aboutir par ce qui se met en place aujourd'hui au travers du « réseau » des écoles et établissements constitue la seule porte de sortie pour que toutes nos structures affiliées puissent garantir leur survie à moyen et long terme.

Ce travail a commencé avec la mise en place du plan de développement régional que la FFVoile accompagne. Des initiatives originales sont en co-construction. En termes de communication, l'état d'avancement de l'ensemble des travaux réalisés mérite maintenant de dépasser très largement le réseau lui-même

La ligue devra s'approprier cet engagement en se dotant de moyens matériels et humains permettant d'accompagner et de valoriser le travail réalisé. Elle devra s'assurer d'une communication qui dépasse très largement ses propres réseaux pour que le grand public, d'où qu'il vienne, sache identifier nos territoires comme lieux de pratiques, nautiques et de voile, privilégiés. Ce challenge est de taille. Il constitue un véritable défi que chacun se doit de s'approprier à quelque niveau de pratique qu'il se situe dans l'échelle de son engagement.

Au-delà donc de ces deux commissions essentielles que sont les commissions sportives et de développement, toutes les autres commissions seront maintenues. Elles pourront être modifiées et/ou complétées en interne d'apports humains nouveaux. Elles auront chacune en ce qui les concerne une action qui devra respecter une totale transparence vis-à-vis des instances dirigeantes de la ligue d'une part, mais aussi en totale complémentarité des autres commissions et groupes de travail antérieurement mis en place. Pour toutes et tous, la transversalité des actions sera de mise de façon à nous assurer d'une communication à la fois indispensable et pertinente.

Les réflexions conduites depuis plusieurs mois à différents niveaux nous ont amenés à faire le constat d'un fonctionnement interne ne répondant pas toujours aux différentes aspirations souvent légitimes d'une majorité d'entre vous.

Elus et personnels, responsables bénévoles et permanents, chacun à notre niveau, nous sommes tous concernés par ce constat, y compris le président que je suis qui a parfaitement conscience du niveau de responsabilité qui est le sien dans le maintien d'une cohésion de toute une équipe dans le respect absolu des personnes et de leurs engagements respectifs personnels.

Je ne rentrerai pas ce soir dans le détail des éléments qui m'ont amené à ces réflexions. Par les prises de position des uns et des autres que j'ai entendues et respectées, mon devoir est de faire en sorte

que chacun de vous ici présent trouve sa place sans que celle-ci ne constitue un poids dans un engagement personnel, de quelque nature qu'il soit.

Les actuels statut et règlement intérieur de la ligue constituent un support suffisamment clair pour qu'il y soit fait référence à tout niveau d'intervention. Leurs évolutions probables ne seront de toutes façons envisagées qu'en tenant compte de cette particularité singulière de nos engagements respectifs dans le respect des personnes au plan de tous nos échanges.

Dès ce soir, toutes les commissions et groupes de travail sont invités en interne à travailler sur l'élaboration de leurs feuilles de route respectives, traitant à la fois des contenus et de leur fonctionnement interne. Dans les semaines à venir, et de façon successive, le bureau exécutif les entendra tous pour en étudier les propositions, les amender et les valider dans le respect de nos institutions fédérales régionales et départementales.

La validation de vos méthodologies de travail et de vos contenus vaudra prise en compte de vos propositions. Le bureau exécutif qui sera mis en place tout à l'heure assurera ensuite le suivi au jour le jour de l'ensemble de vos activités et veillera aussi à ce que la communication qui en découle soit effective de la façon la plus transversale qui soit.

Communiquer reste un facteur prioritaire de garantie de développement de toutes nos actions. D'où que nous soyons acteurs, le constat est fait que la communication demeure l'axe essentiel sur lequel reposent tous nos engagements. C'est la raison pour laquelle aussi, le bureau exécutif aura à veiller à la bonne prise en compte de cette priorité.

C'est la raison pour laquelle encore, le bureau exécutif s'imposera ce suivi de la façon la plus régulière qui soit et avec une périodicité accrue du nombre de ses réunions permettant de s'entourer des avis de chacun d'où qu'il soit. S'il est vrai aussi qu'à l'évidence tout ne sera pas possible du jour au lendemain, ce travail a d'ores et déjà commencé avec les moyens matériels et humains qui sont nécessaires à son bon aboutissement.

Aujourd'hui un réseau de communication pertinent se met en place. Il sera complété dans les jours à venir de moyens permettant une périodicité accrue de réunions de travail dans les meilleures conditions possibles, qu'elles soient strictement techniques ou portant sur des contenus engageant la politique de la ligue en termes de développement et de sport aussi.

Les personnels et cadres techniques seront associés chacun à leur niveau à ces travaux. S'il apparaît qu'à un quelconque moment de nos actions communes devienne nécessaire la sollicitation de compétences extérieures à la ligue pour qu'une expertise soit sollicitée et puisse s'exprimer dans le but

d'améliorer les compétences requises, je m'engage ici à user de ces recours dans le respect des dispositions statutaires et réglementaires le permettant, notamment dans le recours à l'article 21 du RI.

Ainsi en ira-t-il des modes de fonctionnements que je m'engage ici à suivre d'une façon qui sera dorénavant sans doute plus exigeante que consensuelle, m'entourant d'un certain nombre d'entre vous au sein d'un bureau exécutif remanié conformément aux dispositions et attributions qui me sont conférées par nos statut et règlement intérieur.

Chaque commission ou groupe de travail disposera d'un interlocuteur référent au sein du bureau exécutif. Chaque partie de territoire disposera également d'un référent au sein de ce bureau, permettant un plus juste équilibre dans la représentation de tous et dans la prise en compte de l'ensemble des sujets qui seront « posés » sur la table, tenant compte bien évidemment des disponibilités respectives du moment de chacun au titre de son engagement personnel.

Ce soir la proposition que je vous fais demeure en tous points conforme aux dispositions prévues par les textes à savoir un bureau exécutif constitué des personnes suivantes :

- Le président Paul-Edouard DESPIERRES,
- Le 1<sup>er</sup> vice-président Jacques HEURLEY,
- Le secrétaire général Jean-Marc GARBAY,
- Le trésorier Rémy GRUET dont j'ai validé ce week-end la feuille de route interne et qui vous en communiquera très rapidement les éléments dont certains d'entre eux impacteront pour chacun d'entre nous, élus et permanents, et de façon sensible, à la fois nos habitudes et le règlement financier en place aujourd'hui,
- Laurent BOURRIQUEL qui porte aujourd'hui la responsabilité de tout le secteur développement et dont j'ai la conviction qu'il aura à cœur d'avoir au sein du bureau une analyse en rapport avec un engagement général portant sur tous les aspects de nos missions,
- Jean-Michel DEPONDT qui mettra à votre service ses compétences en communication,
- Christophe MOREAU au titre des territoires de l'Occitanie Ouest,
- Vincent GHORIS au titre des territoires du Sud de l'Occitanie, importante terre d'accueil et aussi de pratiques nouvelles entrant dans la délégation fédérale depuis le 11 janvier 2017.

La répartition de ces références indispensables à notre organisation sera communiquée à l'issue de la plus prochaine réunion de ce bureau que je convoquerai dès la semaine prochaine. Il aura à fonctionner dans le respect de l'article 26 des statuts de la ligue.

Dans l'intervalle et comme le lui en autorisent les textes, les affaires courantes et urgentes seront traitées en séances restreintes réunissant le président, le secrétaire général, le trésorier et les

personnes éventuellement présentes pour avoir été sollicitées sur les sujets du moment, conformément au pouvoir décisionnaire conféré par l'article 21 du règlement intérieur.

Voilà chers amis ce qui est soumis ce soir à votre appréciation. Mon souhait est que tout ceci puisse se mettre en place immédiatement, dans la plus grande transparence d'une part, mais surtout dans le respect des personnes et de leurs engagements respectifs à vouloir ensemble faire avancer les choses d'autre part.

Que chacun assure le suivi opérationnel de ce pourquoi il s'est engagé. Il y a de la place pour tous dans les commissions et groupe de travail dont la composition détaillée devra nous être communiquée et confirmée sous huitaine. Les uns et les autres, vous êtes tous porteurs d'initiatives originales et toutes aussi respectables les unes que les autres : il ne tient qu'à vous de les faire aboutir ensemble.

En ma qualité de président, je ne peux ici que m'engager à faire en sorte que vos projets soient valorisés comme il se doit et à vous en assurer le dégagement des moyens matériels et humains qui vous permettront de les faire aboutir.

Merci pour votre écoute.